

N°573

du 1^{er}
FEVRIER
2013

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LE TOGO QUALIFIE: L'UNION FAIT LA FORCE

La brillante qualification de l'équipe nationale togolaise pour les quarts de finale de la CAN a suscité un grand mouvement d'enthousiasme et de joie dans tout le Togo.

Les supporters commençaient à être lassés de cette équipe qui cumulait les avions ratés, les retraits des vedettes et les querelles financières. Les voilà à présent rassurés. Quoi qu'il arrive dans la suite du jeu - et on souhaite que ce soit le meilleur -, les footballeurs togolais ont montré qu'ils sont maintenant au niveau des plus grandes équipes.

Cette victoire est d'abord celle des joueurs, Elle est aussi celle des supporters qui ont encouragé leur chère équipe avec ardeur. Mais il ne faut pas oublier le rôle de catalyseur qu'a joué le chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour que les querelles s'apaisent et que les joueurs se rassemblent.

Une démonstration supplémentaire: le Togo est fort quand il est uni et que ses talents au lieu de s'exclure se rassemblent.

Il faut à présent souhaiter que cette nouvelle image d'un Togo uni et conquérant, tolérant et ouvert se manifeste dans tous les domaines. Le succès est à ce prix.



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Législatives 2013 / Modification en vue du Code électoral

L'Etat envisage une assistance financière aux délégués des candidats dans les bureaux de vote

** Les fruits des dialogues à la Primature tombent*

P.7 CAN 2013/Jeu SMS CUP
Moov Togo récompense les gagnants



Des délégués des candidats dans un bureau de vote (Archives)

P.6 Concert
Les artistes chantent pour les victimes des incendies

P.3 Inquiétant constat lors des Etat généraux sur le système foncier togolais
Au moins 15 ans de carrière à un salarié, cadre supérieur, pour acheter 300 m² de terrain urbain, à crédit

P.5 CAN - AFRIQUE DU SUD 2013
Le Togo, une qualif héroïque et historique
** Faure Gnassingbé félicite les Eperviers du Togo*
** Emmanuel Adébayor: "On va aller chercher cette finale"*

Du 18 janvier au 10 février 2013

QUIZCUP
envoie moov au 5050

PRONOSTICUP
envoie le nom de l'équipe gagnante au 5151
Gagnez des centaines de lots avec la moovcup 2013

moovcup 2013
100% foot,
100% jeu,
100% plaisir!

www.moov.tg

Service Client : 777 (gratuit) ou 99997777 (payant)

etisalat

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28



Section 1. Avis d'appel d'offre

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SITES DE TOGO TELECOM
FINANCEMENT : FONDS PROPRES
Appel d'Offres National N°0001/2013/TGT/DG/DML/PRMP**

Date de lancement de l'avis : **11 janvier 2013**

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des **travaux d'aménagement des sites de TOGO TELECOM**.

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser des correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjeou BANEZI, Personne Responsable des Marchés à TOGO TELECOM,

Ville : LOME

Boîte postale : 333 Pays : TOGO

Numéro de téléphone : +228. 22 21 44 01, 22 34 13 69

Numéro de télécopie : +228.22 21 03 73

Adresse électronique : mbanezi@togotelecom.tg

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de **07 h à 11h30 et de 15h à 17h00**.

3. Les exigences en matière de qualifications sont :

- o Les conditions légales de l'entreprise ;
- o La situation financière de l'entreprise ;
- o L'expérience de l'entreprise
- o La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- o La disponibilité du matériel requis pour l'exécution des travaux.

Voir les données particulières de l'appel d'offres (DPAO) pour les informations détaillées.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après :

Direction Générale de TOGO TELECOM
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
BP : 333 Lomé – Togo
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
Télex : 5245 TG
Fax : (228) 22 21 03 73

E-mail : spdggt@togotel.net.tg / contact@togotelecom.tg

Site Web : www.togotelecom.tg

5. Le paiement du coût du dossier sera par chèque ou en espèces.

6. Les offres devront être soumises au plus tard le **mercredi 20 février 2013 à 09 heures 00mn T.U.** à la Direction Générale de TOGO TELECOM au Secrétariat Administratif (Direction des Ressources Humaines), **Porte N° 12**, au rez-de-chaussée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. L'ensemble des travaux est reparti en vingt un (21) lots. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, conformément au tableau ci-après :

| REPARTITION DES LOTS | GARANTIE DE SOUMISSION |
|---|------------------------|
| LOT 1 : Travaux de rénovation des bâtiments SRT et Espace télécoms Dapaong | 390 000 FCFA |
| LOT 2 : Travaux de rénovation des locaux techniques de Mango | 840 000 FCFA |
| LOT 3 : Travaux de rénovation des Bâtiments SRTK, SCK, SEK et Espace télécom Kara | 1 275 000 FCFA |
| LOT 4 : Travaux de rénovation des bâtiments SRT et FH Sokodé | 900 000 FCFA |
| LOT 5 : Travaux de rénovation des bâtiments SRT et Espace télécom Atakpamé | 480 000 FCFA |
| LOT 6 : Travaux de rénovation du centre distant et Espace télécom de Kpalimé | 420 000 FCFA |
| LOT 7 : Travaux de rénovation du bâtiment SRT Tsévié | 135 000 FCFA |
| LOT 8 : Travaux de rénovation du bâtiment centre distant Aného | 510 000 FCFA |
| LOT 9 : Travaux de rénovation des locaux techniques de NIAMTOUGOU | 150 000FCFA |
| LOT 10 : Travaux de rénovation des locaux techniques de SOTOUBOUA COM | 150 000FCFA |
| LOT 11 : Travaux de rénovation des locaux techniques de BASSAR | 150 000FCFA |
| LOT 12 : Travaux de rénovation des locaux techniques de GLEI | 250 000 FCFA |
| LOT 13 : Travaux de rénovation des locaux techniques de BLITTA | 250 000 FCFA |
| LOT 14 : Travaux de rénovation des locaux techniques de LANGABOU | 250 000 FCFA |
| LOT 15 : Travaux de rénovation des locaux techniques de KANTE | 250 000 FCFA |
| LOT 16 : Travaux de rénovation des locaux techniques de NOTSE | 250 000 FCFA |
| LOT 17 : Travaux de rénovation des locaux techniques de BAFILO | 250 000 FCFA |
| LOT 18 : Travaux de rénovation des locaux techniques de PYA | 250 000 FCFA |
| LOT 19 : Travaux de rénovation des locaux techniques de CINKASSE | 300 000 FCFA |
| LOT 20 : Travaux de rénovation des locaux techniques de ANIE | 300 000 FCFA |
| LOT 21 : Travaux de rénovation des locaux techniques du FH KARA | 450 000 FCFA |

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots mais il ne peut être attributaire que de deux (02) lots au maximum.

8. Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant et qui satisfait aux conditions de qualification requises.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO. La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 20 février 2013 à 09 heures 30mn T.U.** dans la salle de réunion de la Direction Générale de TOGO TELECOM au rez-de-chaussée.

Le Directeur Général,

Pétchétibadi BIKASSAM

Le prix demandé doit être un juste prix c'est-à-dire destiné à rembourser l'Autorité contractante du coût d'impression du DAO, du courrier et d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Les niveaux du prix ne doivent pas dissuader les candidats de participer à la procédure de mise en concurrence.

Législatives 2013 / Modification en vue du Code électoral

L'Etat envisage une assistance financière aux délégués des candidats dans les bureaux de vote

* *Les fruits des dialogues à la Primature tombent*

Sylvestre D.

Huit mois après sa promulgation, et sans être pratiquée, la loi n° 2012-002 du 29 mai 2012 portant Code électoral va être modifiée dans les semaines à venir. Dans les sphères de l'Etat, il se dit que les fruits des récents dialogues tenus en septembre et novembre 2012 à la Primature ont laissé des traces. Et, pour aboutir à solidifier la transparence et accroître la crédibilité de l'actuel processus électoral, l'Autorité étudie la meilleure façon d'assister financièrement les délégués des candidats dans les bureaux de vote.

L'information est contenue dans un projet de loi qui a circulé, il y a quelques jours, dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Une bonne chose en soi, surtout que la finalité est d'aider les futurs candidats aux législatives de mars 2013 (date fixée par la Commission électorale nationale indépendante, CENI) à garantir la présence continue de leurs délégués, de l'ouverture jusqu'à la fermeture des bureaux de vote. Bon à savoir : au cas où le texte franchit l'étape d'un vote positif des députés, il ne devra s'agir que d'une aide. En clair, ce n'est pas l'Etat qui va prendre totalement en charge les frais que nécessite le déploiement des observateurs pour constater le bon décompte des voix. Période souvent cruciale des scrutins au Togo. Celui qui se sent candidat doit, au préalable, avoir les reins solides.

La préoccupation est bien réelle. Dans plusieurs circonscriptions électorales, tous les candidats ou listes de candidats n'arrivent pas à y déployer des délégués. Par manque de militants convaincus de la cause défendue et par défaut de moyens financiers. Ailleurs, on arrive à déployer des délégués, mais en les laissant affamés. Ou presque. Il y a quelques mois, le patron du Parti du renouveau et de la rédemption (PRR), Nicolas Lawson, sur des radios privées de Lomé, a eu le courage républicain d'en parler : le jeu politique étant une affaire d'argent, il ne faut pas s'offusquer que l'adversaire politique a pu jouer sur la misère des délégués pour planter des fraudes, en misant sur les billets de banque craquants. Peut-être aussi, cela va permettre aux candidats, qui en souffrent jusque-là, de pouvoir déployer des délégués, en comptant sur cette manne publique qui pourra tomber. Logiquement, il faudra attendre un décret en conseil des ministres pour découvrir les conditions et les modalités de cette contribution financière projetée de l'Etat.

Au Togo, il est acquis que chaque parti ou regroupement de partis politiques présentant des candidats et chaque candidat indépendant a le droit de contrôler l'ensemble des opérations électorales depuis l'ouverture des bureaux de vote jusqu'à la proclamation et l'affichage des résultats dans ces bureaux. Le contrôle s'exerce par des délégués



Des délégués des candidats dans un bureau de vote (Archives)

désignés à cet effet par chaque parti et regroupement de partis politiques et chaque candidat indépendant en compétition. Aux dernières nouvelles, il se murmure que, pour l'autre solution à la difficulté de trouver le nombre de délégués requis, l'Autorité ouvrira la possibilité d'avoir des délégués qui couvrent plusieurs bureaux de vote à la fois. Il est également acquis que les délégués des candidats et, en leur absence, les délégués suppléants, peuvent entrer librement dans les bureaux de vote dans lesquels ils ont compétence. Ils peuvent présenter des observations, protestations et contestations au sujet du déroulement des opérations de

vote et en exiger mention au procès-verbal qu'ils devront signer. Aucun délégué ne peut être expulsé de la salle de vote, sauf en cas de désordre provoqué par lui ou d'obstruction systématique. Il est alors pourvu immédiatement à son remplacement par un délégué suppléant.

Tout naturellement, en suivant le fil de l'actualité, il faut s'attendre à ce que quelque chose se fasse pour l'égalité de genre qui tient à cœur au pouvoir de Faure Gnassingbé. Lui qui disait devant le corps diplomatique le 19 décembre 2012 : « je donnerai des instructions au Gouvernement afin qu'il soumette dans les meilleurs délais un projet

de loi à l'Assemblée nationale, instaurant la parité hommes/femmes pour l'accès aux fonctions électives. Naturellement, si la Représentation nationale adhère à notre démarche, après un débat démocratique, nous aurons ainsi un nombre identique d'hommes et de femmes pour les candidatures aux prochaines élections législatives ». Après le dernier Forum national de la femme, il ne sera pas surprenant que l'Exécutif oblige, par une loi, à la parité homme-femme sur les différentes listes de candidats. Mais il va falloir, en termes de mesures incitatives, aller au-delà de la réduction de 25% décrétée pendant les législatives de 2007.

VERBATIM Par Eric J.

La leçon des Eperviers

Tout le peuple togolais a jubilé au coup de sifflet final de l'arbitre sud-africain à la fin du match Togo-Tunisie (1-1) mercredi soir. Dans la capitale togolaise, Lomé, l'image était belle. Une marée humaine a quitté spontanément les quartiers périphériques de la ville pour se retrouver sur le boulevard circulaire, l'un des plus grands et plus longs du pays. Le point de chute de cette course populaire occasionnelle est le rond point du fameux quartier Dékon. Faut-il le rappeler, ce secteur saillant de la ville divise toujours le collectif « Sauvons le Togo » et le gouvernement pour les rassemblements politiques. Mais voilà ce quartier qui a été pris d'assaut par une foule compacte en liesse sans aucun encadrement policier. Certes, il y a eu quelques écarts de comportement – on a pris en flagrant délit un jeune homme « pique Pocket » – mais, de façon globale, tout s'était bien passé dans une ambiance festive. Et ce n'est pas la coupure d'électricité d'une cinquantaine de minutes qui pouvait venir à bout des manifestants qui, calmement, s'étaient dispersés tard dans la nuit. Evidemment on a dénombré quelques blessés légers. Mais, la fête était belle.

Pour donner ce boom au cœur des Togolais, les joueurs de la sélection nationale ont fait beaucoup de sacrifices. Ils ont traversé des périodes délicates. Et personne ne vendait chère leur peau pour cette CAN. D'autant plus que leur regroupement même était problématique. Mais il a suffi que des cadres de cette sélection discutent entre eux, se parlent, malgré les divergences de points de vue, les dissensions avec la Fédération et autres soucis financiers.

Le goal Agassa Kossi en revenant à la sélection a déclaré que « lorsque le Chef de l'Etat t'appelle, il faut répondre ». Son capitaine, Shéyi Adébayo a eu à rencontrer Faure Gnassingbé à deux reprises pour prendre la sage décision de participer à la CAN. Ce sont des attitudes de personnes soucieuses du devoir citoyen et patriotique.

Malheureusement, les politiques de chez nous ne comprennent pas encore que le dialogue est une redoutable arme qui brise le sous-développement. Quand on entend Zeus dire « nous ne discuterons plus avec ces gens-là » ou Fabre décréter « nous n'irons pas au dialogue avec le pouvoir », cela ressemble à une méconnaissance des vertus du dialogue.

Les Eperviers du Togo viennent de nous flanquer une bonne leçon de démocratie.

Notre développement passe par le dialogue et l'acceptation de l'adversaire politique.

Inquiétant constat lors des Etat généraux sur le système foncier togolais

Au moins 15 ans de carrière à un salarié, cadre supérieur, pour acheter 300 m² de terrain urbain, à crédit

Le Togo a vibré les 22, 23 et 24 janvier 2013 au son des états généraux pour, disait-on, renforcer le débat démocratique autour de la très sensible, complexe et épineuse gestion foncière et domaniale. Et faire changer de comportement dans l'application des règles légales. Il ne faut donc pas se tromper, le mal du pays réside dans la juxtaposition de deux droits fonciers (coutumier et moderne), entraînant la coexistence de deux filières de production de terrains à bâtir, et surtout la marchandisation et la spéculation foncières qui engendrent un phénomène de bradage du patrimoine foncier aux étrangers, facilité par la pauvreté des populations.

Le Togolais n'a pas la sécurité foncière chez lui. Il est plus encouragé à tricher ou à compromettre la justice sociale par des détournements pour acquérir un lopin convoité par un étranger. C'est le Chargé de la législation et du contentieux à la Direction de l'environnement, Joachim Meba, qui peint bien le tableau, en prenant appui sur le pouvoir d'achat des ménages. Le revenu moyen des ménages serait d'environ 35.240 francs Cfa par mois. Dans le même temps, les dépenses moyennes

mensuelles par ménage se chiffrent à un total de 57.596 francs Cfa, dont 18,8% (environ 10.828 francs Cfa) pour le logement (y compris l'équipement et l'entretien) et 5,6% pour le transport et le déplacement. Le logement constituerait la 2^{ème} priorité en matière de dépenses, après le poste « alimentation, boisson et tabac ».

Globalement, les revenus nets des ménages togolais font un peu plus de 61% de leurs dépenses. Le déficit est essentiellement financé par des crédits, des transferts ou des avantages en nature. Il en ressort que les problèmes souvent rencontrés par les ménages sont, entre autres, liés au logement, à l'approvisionnement en eau potable, aux dettes auprès des usagers... Si les revenus nets des ménages font un peu plus de 61% de leurs dépenses, entraînant un déficit de 39%, il est clair que le Togolais moyen ne peut pas épargner pour acquérir un terrain à bâtir. Or, au Togo, l'accès à la terre, en milieu urbain, est d'autant plus impératif que le statut de locataire se dégrade de plus en plus. Au point où chaque travailleur, selon ses revenus, s'impose de trouver au centre-ville, en périphérie ou en lointaine banlieue, et au pire



des cas dans des zones inondables, un lot où il devra construire.

Aujourd'hui, les prix pratiqués dans la vente des terrains à Lomé varient entre 16.500 et 33.500 francs Cfa le mètre carré (m²) en périphérie et entre 33.500 et 83.500 francs Cfa le mètre carré au centre-ville. Soit entre 9.900.000 et 20.100.000 francs Cfa le lot en périphérie et entre 20.100.000 et 50.100.000 francs Cfa le lot au centre-ville. Des prix qui sont souvent fonction du degré d'urbanisation, c'est-à-dire du niveau d'équipement de la zone où le terrain est situé, de l'approbation du plan de lotissement de la zone par la Direction générale de

l'urbanisme et de l'habitat, et d'autres considérations comme les opportunités commerciales, les facilités d'accès, de transport urbain, etc.

Tout naturellement, ces prix (équivalant à plus de 5 ans de salaire) sont hors de portée des hauts cadres de la Fonction publique, même si on prend en compte leurs éventuelles primes et indemnités en sus du salaire. En exemple, un cadre supérieur, qui vient d'être engagé avec un indice 1.450 (environ 125.000 francs Cfa par mois), ne peut pas avoir accès à une telle parcelle. Il lui faudra mettre au moins 15 ans pour acheter la moitié d'une telle parcelle (300 m²) à crédit, aux mêmes conditions

de remboursement. Si un cadre supérieur doit passer 15 années de sa carrière juste pour acquérir un lot à bâtir, combien d'années lui faudra-t-il pour construire sa maison et combien de mois il y vivra avant sa mort ? A cette question, s'ajoute une autre qui reste sans réponse après les états généraux : comment concilier les pratiques foncières aux réalités socioéconomiques actuelles ?

En rappel, au Togo, l'Etat ne maîtrise pas les pratiques foncières sur le terrain. Les prix sont fixés par les privés et les propriétaires, au mépris de la législation et de la réglementation en vigueur, elles-mêmes déjà dépassées : 600 francs/an/m², soit 360 000 francs Cfa le lot (1^{ère} zone) ; 300 francs/an/m², soit 180 000 francs Cfa le lot (2^{ème} zone) ; 150 francs/an/m², soit 90 000 francs Cfa le lot (3^{ème} zone) [prix maxima contenus dans le décret n° 71-141 du 24 juin 1971 portant limitation du prix de terrains à bâtir situés dans le périmètre urbain de la ville de Lomé]. Sans oublier les lotissements clandestins, les doubles ventes, le morcellement et la vente des réserves administratives et des zones non constructibles et tous les conflits et démêlés judiciaires que cela engendre.

Commercialisation des produits de rente 2012-2013

Le café togolais a poursuivi sa chute au 1er trimestre

Jean Afolabi

Déjà en régression au dernier trimestre (juillet – août – septembre) de la campagne 2011-2012 de 32,92% par rapport au trimestre précédent, l'exportation du café togolais a enregistré une nouvelle chute au premier trimestre (octobre – novembre – décembre) de la campagne 2012-2013, en s'exportant à 197 611 kilogrammes. Ce qui représente une diminution de 89,09% par rapport aux 1 811 329,8 kilogrammes du trimestre qui a précédé. Encore que, en glissement annuel, par rapport au premier trimestre de la campagne précédente qui avait affiché 429 424 kilogrammes, l'exportation du café est en diminution de 53,98%.

D'après les chiffres officiels de la direction du Conditionnement et de la métrologie légale, le mois de décembre n'a rien du tout exporté. Zéro kilogramme au compteur. Octobre a exporté mieux, à 125 391 kilogrammes, en tout cas plus que les 72 220 kilogrammes de novembre. A la campagne caféière 2011-2012, octobre avait affiché 236 673 kilogrammes, novembre, 140 167 kilogrammes et décembre, 52 584 kilogrammes.

Dans le cadre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Orou-Koura Agadazi, s'est lancé depuis le début de la semaine dans une tournée dans les zones de production. Le but visé, d'après le



site officiel du gouvernement, est de recenser les planteurs de café-cacao et les surfaces cultivables. «La collecte de données fiables permettra de disposer de statistiques précises pour mettre sur pied une politique adaptée. La relance de la filière demeure la priorité du gouvernement», a indiqué le ministre cité par *Republicoftogo.com*, qui précise, par ailleurs, que le Togo espère, d'ici 2015, atteindre le seuil de 19.000 tonnes de café et 21.000 tonnes de cacao. En rappel, le tonnage annuel du café exporté en 2011-2012 a totalisé 9 075 240 kilogrammes, en diminution de 4,95% par rapport à la campagne précédente.

Après la dissolution de l'Office des produits agricoles du Togo (Opat), et la Société de rénovation Café Cacaoyère qui a conduit au désengagement de l'Etat du secteur de production et de commercialisation de ces filières, les

producteurs par l'intermédiaire de la Fédération des unions de producteurs de café et cacao assistés et financés par l'Agence française de développement (Afd) et, avec l'appui du Comité de coordination café cacao, ont repris la gestion des filières par leur encadrement et l'appui à la commercialisation des produits. Ce qui a empêché leurs descentes aux enfers et a permis avec le CCFCC, que des informations en temps réel des prix aux producteurs soient disponibles ainsi que des mécanismes d'achat aux producteurs à 70% de la valeur FOB.

Mais l'Etat togolais s'est de nouveau engagé dans le secteur depuis 2008, signale-t-on, et y a déjà injecté quelque 400 millions de francs Cfa. On estime que la qualité du café togolais est appréciée sur le marché. Reste à étendre les cultures, d'autant que des terres sont encore disponibles.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Aucun prêt passé par les banques du Togo à la 3^e semaine de janvier

Les banques et établissements de crédit du Togo ont accordé zéro franc Cfa de prêt, au cours de la période du 16 au 21 janvier 2013, sur un marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui en a accordé un total de 82,533 milliards de francs, et autant pour les emprunts. En revanche, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), les banques togolaises ont, au cours de la même période, enregistré un montant de 3,000 milliards de francs pour les emprunts. Ces derniers sont à une semaine, pour 1,000 milliard, et un mois pour 2,000 milliards de francs. A une semaine, les emprunts étaient assortis d'un taux moyen pondéré de

3,43% et d'un taux minimum de 3,00%. Le taux maximum s'est situé à 7,00%. A un mois, ces emprunts étaient assortis des mêmes taux respectivement à 5,07%, à 4,00% et à 6,50%.

De loin, les établissements ivoiriens ont enregistré le plus de prêts, à 70,683 milliards de francs, contre 19,183 milliards pour les emprunts. Les prêts étaient notamment à un jour, pour 15,150 milliards, et à deux semaines pour 3,000 milliards de francs. A un jour, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,31% et le taux minimum à 4,25%. Le taux maximum, lui, était fixé à 6,00%. A deux semaines, ces mêmes taux étaient respectivement à 5,85%, à

5,50% et à 6,00%.

A l'opposé, les banques burkinabé ont enregistré le plus d'emprunts, à 40,000 milliards de francs, contre 4,850 milliards pour les prêts. Celles de la Guinée-Bissau et du Niger n'ont enregistré aucune opération. Le Bénin a enregistré des prêts de 2,000 milliards et des emprunts de 3,000 milliards. Enfin, les établissements de crédit du Sénégal ont, au cours de la troisième semaine de janvier 2013, enregistré 14,350 milliards de francs d'emprunts et 3,000 milliards pour les prêts. Les emprunts étaient notamment à trois mois pour 1,000 milliard, flanqués des taux moyen pondéré, minimum et maximum fixés tous les trois à 6,00%.

Facilitation à la propriété immobilière

La BOAD et la BIDC accordent 19 milliards Cfa à 13 banques

Un total de 13 banques de l'espace Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) viennent de se voir attribuer un prêt de 19,1 milliards de francs Cfa par la Caisse régionale de refinancement hypothécaire (CRRH), une institution communautaire basée à Lomé. Le taux d'intérêt du prêt, rapporte l'agence Econfin, est de 6,3% sur une durée de 12 ans et permettra aux banques d'accorder des crédits habitats long terme à leurs clientèles. La CRRH a levé ces fonds auprès de Shelter Afrique, de la Banque ouest africaine de développement (Boad) et de la Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de



immeuble de la BOAD à Lomé abritant le siège de la CRRH

l'ouest (BIDC).

La CRRH a été créée en 2010 par un consortium de 36 banques enfin de mobiliser des ressources longues en faveur des banques. Elle est basée

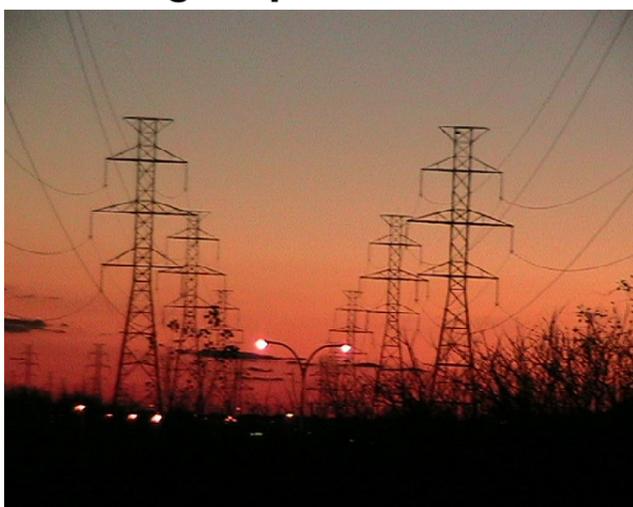
à Lomé où ses activités viennent d'être lancées afin de faciliter dans la zone UEMOA l'accès des populations, particulièrement les moins nanties, à la propriété immobilière.

Publication des comptes nationaux 2007 et 2008

La production énergétique s'améliore

La branche "Production d'électricité, gaz et eau" fait partie des rares branches du secondaire qui ont résisté à la crise de 2008. Elle est dominée par trois entreprises : la Communauté électrique du Bénin (Ceb) considéré comme unité résidente et les deux entreprises publiques que sont la Compagnie énergie électrique du Togo (Ceet) et la Société togolaise des Eaux (TdE). D'après la comptabilité nationale, la production de cette branche est fortement tributaire du niveau de remplissage des barrages de Nangbéto au Togo et d'Akossombo au Ghana. Une grande partie de la production de la CEET provient de la CEB. La production de la CEB, quant à elle, est constituée de la production du barrage de Nangbéto et des achats d'électricité du Ghana, du Nigeria et de la Côte d'Ivoire.

La production d'eau distribuée est assurée par la TdE. En 2008, il n'existait pas d'unité de production de gaz butane au Togo, la consommation intérieure étant entièrement importée. La production totale de la branche en cette année s'est établie à 86,865 milliards de francs Cfa, en augmentation par rapport au niveau atteint en 2007



en valeur. La valeur ajoutée de la branche atteint en valeur 32,852 milliards de francs contre 31,708 milliards de francs en 2007, soit une augmentation de 3,6%. La valeur ajoutée en volume a connu une croissance de 14,3%. Cette évolution est induite par la hausse de 10,6% en volume de la production d'électricité. La production et la distribution d'eau a, quant à elle, connu une hausse en volume plus modérée de 3,1%. Les prix de la production sont restés inchangés par rapport à 2007.

La production informelle de la branche est assurée par des

exploitants de forages à usage privé ou commercial. Une partie de cette production informelle provient également de l'utilisation de groupes électrogènes auxquels de plus en plus de ménages ont recours depuis la crise énergétique de 2006. La production informelle en 2008 est estimée par les chiffres statistiques à 10,632 milliards de francs, légèrement en hausse par rapport à l'année précédente où elle s'était établie à 10,292 milliards de francs. La valeur ajoutée de l'informel a connu une hausse en volume passant de 5,311 milliards en 2007 à 5,651 milliards de francs en 2008.

Pour financer les investissements en 2013

Le Trésor public veut mobiliser plus de 700 milliards Cfa pour apurer la dette intérieure

Le directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique s'est engagé à mobiliser quelque 760 milliards de francs Cfa, au titre de l'année 2013, afin d'œuvrer au financement des investissements du gouvernement, estimé à 7,5% du PIB contre 5,3% en 2012. "Nous nous engageons à jouer pleinement notre partition dans l'atteinte des objectifs qui nous sont fixés", a déclaré Koné Adama lors d'une rencontre lundi avec le ministre en charge de l'Economie et des Finances, Nialé Kaba. Rappelant qu'il revient aux

régies financières de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND), le directeur entend renforcer les actions du Trésor sur les marchés monétaires et financiers en vue de réaliser des investissements prévus par l'Etat.

Koné Adama a également annoncé la poursuite de l'identification des recettes non fiscales au sein des ministères sectoriels en vue d'inscrire leur perception dans un cadre légal et réglementaire. En attendant, le premier responsable du Trésor

public ivoirien va procéder à l'élaboration d'une stratégie de rationalisation des paiements des dépenses publiques ainsi qu'à la régularisation des arriérés vis-à-vis des banques, assurances et établissements financiers en privilégiant les instruments du marché. Cela ne pourra se faire qu'après la finalisation du plan d'apurement des arriérés intérieurs de l'Etat basée sur les résultats de l'audit et veiller à la non-accumulation de nouveaux arriérés intérieurs.

Production énergétique

Le Ghana décroche 165 milliards Cfa pour booster la centrale Takoradi 2

L'Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) et la Volta River Authority (VRA) ont annoncé avoir bouclé le financement du projet de renforcement de la centrale Takoradi 2 qui pourra ainsi passer, sans nécessiter de carburant supplémentaire, de 220 MW actuellement, à 330 MW. Cette

progression de 110 MW devrait être acquise en 2105. Elle consiste à convertir l'actuelle centrale à gaz en une unité à cycle combiné.

Ce financement de 330 millions de dollars, soit environ 165 milliards de francs Cfa, a permis de réunir, autour de la Société financière internationale (SFI), un consortium d'institutions de

financement du développement, parmi lesquelles la Banque africaine de développement (BAD), la DIE allemande, l'OPEC Fund for International Development ou encore le Canada Climate Change Programme. Takoradi International Company est une joint venture entre l'opérateur TAQA (90%) and la VRA (10%).

CAN 2013/

Le Togo, une qualif héroïque et historique

Le Togo a pris mercredi le dernier billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2013 (CAN) après avoir fait match nul contre la Tunisie (1-1) à Nelspruit, la Côte d'Ivoire étant déjà assurée de terminer à la première place du groupe D. Les Eperviers affrontent dimanche les Etalons du Burkina Faso, dans l'un des derbys de l'Afrique de l'ouest.

Le Togo a obtenu mercredi la première qualification de son histoire pour un quart de finale de Coupe d'Afrique en tenant en échec la Tunisie (1-1), éliminée dès le premier tour de la CAN-2013, comme les autres pays du Maghreb, l'Algérie et le Maroc. La Tunisie a pourtant eu la qualification en vue avec un second penalty dans le dernier quart d'heure, mais Mouelhi, qui avait réussi le premier (31), l'expédiait sur le poteau (78). On était à quelques centimètres du coup de théâtre, après l'ouverture du score togolaise signée Gakpé (13). Comme le Burkina Faso la veille sur la même pelouse sablonneuse de Nelspruit, le Togo n'avait besoin que d'un point. Les Eperviers ont davantage joué le jeu que les Etalons, dans un match plus ouvert, à espaces et suspense.

Et ont été récompensés d'un premier quart de finale pour leur septième participation au tournoi continental, qui se disputera dimanche face au... Burkina Faso.

La Tunisie, comme la Zambie la veille, devait l'emporter pour rester en vie dans ce tournoi. Mais ni vie ni envie dans son jeu: elle s'enfermait dans un rythme empesé et manquait singulièrement de tranchant dans ses offensives. Une caricature de «jeu à l'italienne», selon l'expression du sélectionneur des Ivoiriens Sabri Lamouchi, et peut-être encore aggravée par la pression pesant sur les ailes des Aigles de Carthage.



Adebayor-Gakpé, ça roule

Même Msakni, l'étincelle à potentiel de star qui avait délivré les siens contre l'Algérie (1-0), était plus éteint que céleste. Son passage en revue de la défense togolaise débouchait sur une passe au gardien (17). Son coup franc arrivait tout droit dans les gants du même Agassa (57), tout comme cette frappe un peu plus volontaire (67).

Les autres attaquants, Khelifa et Khazri, pour la première apparition du Bastiais en CAN, n'ont guère pesé davantage, étouffés par la ligne jaune dirigée par les colosses Nibombé et Bossou, quoiqu'au jeu physique

parfois limite, comme en témoignent les deux penalties sifflés contre eux.

Les Togolais retrouvaient, eux, le jeu déployé contre la Côte d'Ivoire (revers sur le fil 2-1): sans complexe. Didier Six avait prévu de renforcer le bloc défensif en disposant Akakpo devant l'arrière-garde, en un prudent 4-1-4-1. La relation Adebayor-Gakpé, surtout, s'enhardissait pour produire des mouvements de classe, avec l'ouverture du score à la clef lorsque le capitaine servait le Nantais qui lâchait Abdenour et croisait sa frappe (1-0, 13). Presque rebelote, lorsqu'Adebayor lançait Gakpé sur l'aile droite et dont le centre était repris

de volée par son capitaine, à côté (21).

La star Adebayor a fait son show sur la fin. Il trouvait l'équerre d'une tête en extension (70), et dans la foulée réclamait un penalty (71), non obtenu car simulé en se laissant tomber contre le gardien, mais déclenchant une vague de «Sheyi! Sheyi!» dans le stade (son deuxième prénom). Enervé par le second penalty sifflé contre le Togo, il en faisait tomber le carton jaune de la main de l'arbitre, qui le lui adressait illico (76)! Sans conséquence. Jaune, c'était la couleur de la qualification, et celle du sourire des Tunisiens.

Interview du capitaine des Eperviers

Emmanuel Adebayor : "On va aller chercher cette finale"

Le capitaine de l'équipe nationale se livre au lendemain de la qualification historique du Togo en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud, 2013.

Au lendemain d'une performance aussi extraordinaire, comment vous vous sentez ?

Vous savez, la fatigue est toujours là, mais c'est normal vu qu'on a bien savouré la victoire. Maintenant on va penser à la récupération parce que ça été un match difficile, mentalement, moralement et physiquement. On a tout laissé sur le terrain. Dieu aussi a été de notre côté, on s'est qualifié certes, difficilement, mais c'était historique et impressionnant. J'espère maintenant que le match des quarts sera plus facile que les matchs de groupe. On est à 90 minutes d'un truc extraordinaire, une demi-finale de CAN. Donc, on va se concentrer là-dessus. On va aller chercher cette finale. Ce qui me fait le plaisir c'est que tous les joueurs se sentent concernés. Ils prennent plaisir à se concentrer pour faire quelque chose d'extraordinaire pour le Togo et c'est ce qui compte.

En parlant de probable finale, il faut déjà passer les quarts et il y a le Burkina Faso sur le chemin...

C'est sûr et certain que ça va être un match difficile. Il n'y a pas de match facile dans cette CAN. On a vu les qualités du Burkina Faso après son match nul contre le Nigéria. Ils ont

corrigé l'Ethiopie 4-0 et enfin ils ont réalisé un gros match contre la Zambie. Ils ont des joueurs de qualité qu'on connaît bien mais nous aussi on est super motivés. Alain Traoré est blessé, mais il y a encore d'autres joueurs dangereux chez les Etalons. On connaît aussi nos qualités.

Ecoutez, tout le monde m'a dit qu'on allait s'arrêter après les trois matchs de poule et là aujourd'hui on a encore un match de plus. C'est beau pour moi et extraordinaire pour mes coéquipiers. On veut faire quelque chose pour le Togo et je sens que ça se profile à l'horizon.

L'ambition grandit pour Adebayor ?

Vous savez, moi j'ai toujours été ambitieux dans ma carrière. Quand je gagne un truc, je veux encore le gagner demain. Alors aujourd'hui on est en quarts mais je ne peux pas me satisfaire de cela. Rappelez-vous après la qualification contre le Gabon à Lomé, j'ai dit que je voulais aller à la CAN pour la gagner, alors si vous voulez connaître mes ambitions: c'est décrocher la Coupe. Ne me parlez pas de m'arrêter en quarts ou en demi

Vous savez que Lomé est en ébullition et attend encore plus de vous. C'est une pression



supplémentaire ?

Chaque jour est une pression sur les épaules d'un footballeur mais quand on est bien dans sa tête, c'est clair qu'on arrive facilement à évacuer. Pour les supporters, c'est clair qu'on a des échos mais moi personnellement je n'appelle personne à Lomé. Je veux juste me concentrer sur mon travail et le faire bien après on verra. Malheureusement, je sais comment les Togolais s'expriment quand ils sont contents. J'étais dedans lorsqu'en 1998, Kader Coubadja a marqué contre le Ghana à la CAN (victoire 2-1). On était sorti dans les rues, il y a eu des morts. Aujourd'hui, j'entends encore ces genres de trucs mais je veux leur demander un seul truc: pardon ne vous tuez pas! On a

encore besoin de vous, vos familles ont besoin de vous et c'est très important. Je peux comprendre leur joie après une qualification aussi historique mais de grâce, réjouissez-vous sagement!

Message du Chef de l'Etat

Faure Gnassingbé félicite les Eperviers du Togo

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a salué jeudi la qualification des Eperviers du Togo pour les quarts de finale à la Coupe d'Afrique des Nations, Can Afrique du Sud 2013. Il l'a fait savoir à travers un message de félicitation et d'encouragement adressé aux Eperviers du Togo.

« Au lendemain de votre brillante qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations qui se déroule en Afrique du Sud, je tiens à vous exprimer, au nom du Gouvernement, du peuple togolais et en mon nom personnel, mes vives et chaleureuses félicitations pour l'exploit historique et sans précédent que vous venez ainsi de réaliser. » écrit Faure Gnassingbé.

Il a poursuivi en disant: « La qualité de jeu, l'esprit d'équipe, la combativité et la ténacité que vous avez su

démontrer individuellement et collectivement au cours de la première phase de la compétition font l'honneur et la fierté de toute notre patrie. »

Pour lui, cette victoire est le panache de l'engagement pour la patrie, de l'esprit d'équipe, de la générosité dans l'effort « qui ont balisé la voie vers ce succès historique mérité et unanimement salué. »

C'est pourquoi il implore la providence divine pour le succès final. « Soyez assurés que tout le peuple togolais est de tout cœur avec vous et vous accompagne de toutes ses prières pour la suite de la compétition. Que Dieu vous bénisse dans la poursuite des efforts que vous déployez pour l'honneur de notre cher Togo. » a conclu le Chef de l'Etat.

Voici l'intégralité du message de Faure Gnassingbé aux Eperviers.

Chers Eperviers,

Au lendemain de votre brillante qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations qui se déroule en Afrique du Sud, je tiens à vous exprimer, au nom du Gouvernement, du peuple togolais et en mon nom personnel, mes vives et chaleureuses félicitations pour l'exploit historique et sans précédent que vous venez ainsi de réaliser.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous ainsi que les membres de votre encadrement technique pour le bonheur et la joie immense que vous avez su donner à toutes les Togolaises et à tous les Togolais en vous imposant avec brio face à des équipes prestigieuses.

La qualité de jeu, l'esprit d'équipe, la combativité et la ténacité que vous avez su démontrer individuellement et collectivement au cours de la première phase de la compétition font l'honneur et la fierté de toute notre patrie.

En ce jour de liesse générale et de fierté nationale, Je voudrais vous encourager à redoubler d'efforts et à cultiver avec constance et détermination l'esprit d'équipe, la générosité dans l'effort et le sens de l'engagement pour la patrie que vous avez su incarner et qui ont balisé la voie vers ce succès historique mérité et unanimement salué.

Je voudrais vous réaffirmer le soutien des Togolaises et des Togolais de tous les horizons qui sont unis et mobilisés derrière vous comme un seul homme et qui ont pu mesurer à nouveau, grâce à votre parcours et à votre exploit, les vertus de l'effort collectif consenti dans l'union et la cohésion et qui ressentent aujourd'hui avec une intensité renouvelée, la fierté partagée d'appartenir à la nation togolaise.

Soyez assurés que tout le peuple togolais est de tout cœur avec vous et vous accompagne de toutes ses prières pour la suite de la compétition. Que Dieu vous bénisse dans la poursuite des efforts que vous déployez pour l'honneur de notre cher Togo.

Faure Essozima Gnassingbé, Président de la République

CAN 2013

Etienne Bafai : "Poursuivre la mobilisation des fonds"

Le président de la Commission de mobilisation des Fonds, Etienne Bafai, a appelé jeudi les Togolais à poursuivre l'effort de mobilisation des fonds afin d'aider les Eperviers à aller dans la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud, 2013.

Etienne Bafai qui a assisté, mercredi, à la qualification des Eperviers pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, à l'issue du match Togo vs Tunisie, faisait le point de la mobilisation des fonds qui marque le pas alors que les Eperviers progressent dans la compétition. « Nous avons eu des retours qui nous ont permis de mobiliser au titre des dons volontaires de 250 millions de francs environ, le reste, c'est un effort qui a été fait d'abord par l'Etat ensuite par les banques qui accompagnent le comité de mobilisation des fonds dans ses œuvres », a-t-il déclaré.

La qualification pour les quarts de finale implique de nouveaux engagements. « Aujourd'hui, nous sommes en quarts de finale. Et qui dit seconde phase évoque en même temps de nouveaux engagements qui sont de loin plus énormes que ce que nous

avons fait jusqu'ici », ajoute M. Bafai. Pour cette compétition, le budget a été fixé à environ 5 milliards de francs. Mais le compte est loin d'être atteint, « c'est pour cela que je lance encore un appel à tous nos concitoyens pour qu'ils continuent de soutenir nos joueurs qui sont motivés. Ils l'ont prouvé jusque-là par leur parcours », a confié le président de la commission. L'objectif étant d'aller en finale, Etienne Bafai compte sur les Togolais pour renflouer les caisses de sa commission. « Nous devons les aider à aller le plus loin possible. Je sais que les Togolais savent le faire. Ils ont toujours ce cœur de citoyenneté. C'est pour cela qu'il faut poursuivre les efforts. L'objectif pour nous aujourd'hui, c'est que plus rien ne nous arrête pour que nous atteignons la finale ».

Dimanche, les Eperviers affronteront les Etalons du Burkina Faso en



Etienne Bafai, Président du Comité de mobilisation des fonds quarts de finale à Mbombela Stadium. Adebayor et ses coéquipiers, qui ont écrit une nouvelle page de l'histoire du football en atteignant les quarts de finale depuis le début du Togo en Coupe d'Afrique des Nations en 1972, ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin et croient fermement disputer la finale le 10 février prochain.

REPERES

Le CST et SOS Journalistes en danger contre D. Aliziu

Les responsables du Collectif "Sauvons le Togo" (CST), acculés par les enquêteurs du SRI dans les enquêtes menées suite aux incendies qui ont ravagé les grands marchés du Togo, ne savent plus à quel saint se vouer. Par rapport aux accusations qui pèsent sur eux, les responsables du collectif se disent outrés, car ne se reconnaissant pas dans ces actes, ont décidé de passer à la vitesse supérieure. Ils portent plainte contre le journal Chronique de la semaine et son Directeur de publication. Dans cette période critique pour eux, les responsables du CST ne sont pas hommes à accepter les critiques surtout celles venant de la part des journalistes. Et le Journal "Chronique de la Semaine" de Dominique Aliziu en fait les frais. Le Directeur vient d'être assigné en justice par les premiers responsables du CST par une citation directe signifiée par l'entremise d'un huissier le 25 janvier 2013. Qu'est ce qu'on lui reproche ? Dans l'une de ses parutions, le journal affirmait que le Collectif aurait procédé à des rituels et autres sacrifices d'animaux dans une localité située dans la préfecture de Yoto, pour la réussite de son opération dénommée "Les Derniers Tours de Jéricho". Joint au téléphone, monsieur Dominique ALIZIOU se déclare serein et attendre avec impatience le jour de l'audience pour confondre les plaignants. "Je suis juste très choqué et complètement surpris qu'une association de défense des droits des journalistes, SOS Journalistes en Danger, qui crie à cor et à cri être le chantre de la liberté de la presse, ait pu s'associer à cette plainte. Je n'ai jamais entendu une telle chose et je suis même sûr que c'est la première fois au monde qu'une telle aberration se produit" a-t-il confié, un brin amer.

Le 3e quai du PAL en octobre 2013

Une délégation du ministère de l'économie et des finances a visité les travaux de construction du 3e quai le samedi 26 janvier 2013 au Port autonome de Lomé.

D'un coût total de réalisation de près de 300 milliards de franc Cfa, le 3e quai à conteneur du Port autonome de Lomé fait près de 450 mètres de largeur et 15 mètres de profondeur. Selon les estimations des experts, il sera livré en octobre 2013. Pour le chef prévision au ministère de l'économie et des finances, "Au début de chaque année nous procédons aux estimations du PIB (Produit intérieur brut : ndlr) sur l'année écoulée. Ces estimations nous permettent de détecter le taux de croissance de l'économie togolaise. Notre visite ce matin répond à cet objectif". Pour précision, rappelons que le 3e quai à conteneur du Port autonome de Lomé est entièrement financé par le groupe Bolloré dont le Président, Vincent Bolloré, était à Lomé pour le lancement officiel des travaux.

Une carte nationale d'identité, le sésame ?

Afin de permettre aux femmes de vaquer librement à leurs occupations dans l'espace CEDEAO, étant entendu que c'est le commerce qui constitue leur principale activité, le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D) a procédé ce lundi à la remise de cartes nationales d'identité aux femmes.

Cette campagne intitulée "Promotion de la mobilité sous régionale et du développement entrepreneurial des femmes commerçantes et des jeunes filles entrepreneures au Togo" est réalisée en partenariat avec le fonds CEDEAO / Espagne sur la migration et le développement avec l'appui technique du ministère de la Sécurité et de la Protection civile. "L'un des objectifs de cette action est de promouvoir la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace sous régional par l'acquisition d'un premier document de voyage en vue de réduire les tracasseries aux postes de frontière", a déclaré Houmey Eklou-Koevanu Meteteiton Epiphanie, coordinatrice de GF2D. Au total, 53 femmes commerçantes et jeunes filles entrepreneures des marchés de Lomé se sont vues délivrer une carte nationale d'identité même si cela reste insuffisant sur le territoire ghanéen, quand on sait que des policiers routiers demandent des passeports et des carnets de vaccinations à certains de leurs barrages de contrôles. Peut-être que les autorités de la CEDEAO n'ont pas cette information, alors... ouvrez les yeux messieurs.

Le SRI cherche, fouille et entend toujours

Après les "Derniers tours de Jéricho", Me Jil-Benoît Afangbédji et son compère Me Raphaël Kpandé-Adzaré, deux responsables du Collectif "Sauvons le Togo", ont fait un tour mercredi à la Gendarmerie.

Pas pour faire tomber le mur mais pour être entendus, dans le cadre de l'enquête sur les séries d'incendies au Togo. La convocation leur est adressée par le Service de renseignements et d'investigations (SRI). De la gendarmerie nationale, les deux acolytes ont été conduits devant le procureur de la République où les a rejoint leur patron Zeus Ajavon. Compte toute attente, rien de potable n'a filtré de cette présentation devant le juge. Selon les informations glanées çà et là, il leur a juste été demandé de se mettre à la disposition de la justice pour toutes fins utiles. Le CST avait promis en mi janvier, des miracles à la fin de sa manifestation dénommée "Derniers tours de Jéricho", qui n'a d'ailleurs pas eu lieu. Cela a-t-il quelque chose à voir avec ces incendies ? Attendons de voir la suite.

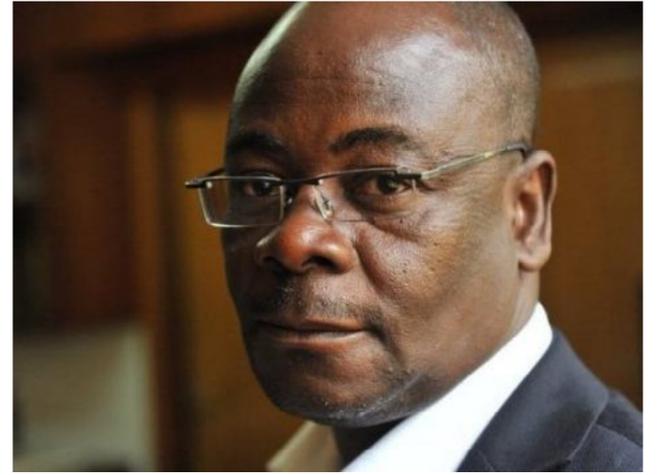
Littérature

Vengeance Konan primé pour son livre

Le Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire 2012 vient d'être attribué à l'écrivain ivoirien, Vengeance Konan, pour son essai biographique, **Edem Kodjo, un homme, un destin**. L'ouvrage, coédité par NEA-CEDA et FRATERNITE-MATIN, décline la vie et l'œuvre de l'ancien Secrétaire général de l'OUA et ancien Premier ministre du Togo. Parti à la découverte d'un intellectuel qui a illuminé ses années étudiantes avec **Et demain l'Afrique** (Stock 1985), Vengeance Konan est tombé sur un personnage protéiforme à la fois politicien à la carrière immense, intellectuel raffiné, sportif, choriste, et profondément religieux.

C'est peut-être cet effort de compréhension d'un homme, un haut-fonctionnaire, qui aura dominé pendant longtemps le paysage politique togolais et dont la figure tutélaire a pesé et pèse encore sur certaines décisions en Afrique, que l'Association des écrivains de langue française (ADELF) a voulu saluer.

En plus d'être un journaliste à la plume réputée, Vengeance Konan est aussi écrivain, auteur d'un roman, Les Prisonniers de la haine (NEI), d'un recueil de nouvelles, Robert et les catapila (NEI), et de Négreries, un recueil de 147 chroniques. Il est le 7ème écrivain ivoirien distingué pour le Grand Prix Littéraire.



L'ADELF attribue de nombreux prix, dont les Prix Afrique Méditerranée (Maghreb), le Grand Prix Afrique Noire, Prix Alpes-Jura, le Prix Asie, le Prix des Ecrivains belges francophones, le Grand Prix Caraïbes, le Prix Européen et le Prix France-Liban, le Prix des Océans Indien et Pacifique. L'ADELF a pour objectif de créer

des liens entre écrivains francophones de toutes nationalités, de favoriser dans le monde l'expansion des littératures de langue française, de regrouper les activités d'ordre intellectuel et social relatives à la défense et au rayonnement de la langue française et des civilisations du monde francophone.

Concert

Les artistes chantent pour les victimes des incendies

Un collectif des artistes togolais se mobilisent pour les victimes des incendies des marchés de Lomé. Dans ce cadre, ils organisent un concert dit "O'SECOURS" ce

vendredi 8 février à 18 heures au Palais des Congrès de Lomé.

Le concert est dénommé "O'Secours", soutien des artistes aux victimes des incendies de marchés.



Les fonds récoltés lors du concert serviront à soutenir les victimes des incendies. Le bilan de ces incendies non encore réellement chiffrés est estimé à plusieurs dizaines de milliards Cfa. Les femmes et les banques togolaises voire sous-régionales

Le concert servira à soutenir les victimes des incendies. Le bilan de ces incendies non encore réellement chiffrés est estimé à plusieurs dizaines de milliards Cfa. Les femmes et les banques togolaises voire sous-régionales

Le concert servira à soutenir les victimes des incendies. Le bilan de ces incendies non encore réellement chiffrés est estimé à plusieurs dizaines de milliards Cfa. Les femmes et les banques togolaises voire sous-régionales

L'écrivain Boubacar Boris Diop passe à l'édition

Vu les difficultés de l'édition en Afrique francophone, il s'agit d'un événement. Felwine Sarr et Boubacar Boris Diop ouvrent une maison d'édition. Elle s'appelle la maison Jimsaan et a son siège dans la vieille ville de Saint-Louis.

On s'en doute que le label Jimsaan sera un label de qualité. Les deux écrivains étant réputés pour leur plume et leur exigence de qualité, leurs ambitions même. Auteur du célèbre roman, Murambi, le livre des ossements (Editions Zulma), Boubacar Boris Diop, journaliste et écrivain avait fait sensation en écrivant deux romans en wolof et en faisant la promotion de l'écriture dans cette langue majeure et un risque à prendre non seulement pour sauver les littératures d'Afrique noire. En créant une maison au Sénégal, les fondateurs voudraient mettre fin à cette forme néocoloniale qui veut qu'un auteur africain connu soit édité par une maison française et couronné dans ce pays. C'est le

cas de la plupart des écrivains africains récipiendaires du Goncourt ou du Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire. Ce qui fait que la littérature africaine n'est en fait qu'une littérature française bis.

Aidés de professionnels du métier, de lecteurs, correcteurs et de typographes certifiés, ils souhaitent répondre aux objectifs qu'ils se sont fixés. "C'est une exigence de rigueur, de qualité, offrant une réelle alternative qui nous pousse à mettre en place cette maison d'édition", dit Felwine Sarr rencontré à Saint-Louis après sa participation au Salon du livre de Paris tenu en mars dernier.

Felwine Sarr est l'auteur de Dahij (publié en 2003 aux Editions Gallimard France) et 105 rue Carnot (Edition Mémoire d'Encrier Québec, 2011).

Quant à Boubacar Boris Diop, on compte à son actif plusieurs ouvrages dont Murambi, le livre des ossements (Paris, 2000) et Doomi Golo (Dakar Papyrus, 2003).

Festival

La 6ème édition du festival La cour des contes du 9 au 24 février

La sixième édition du festival de conte dit "La Cour des contes" aura lieu du 9 au 24 février prochain. Le festival se déroulera à Lomé, Anié, Sotouboua, Kara, Kabou et Bassar. Selon l'écrivain-journaliste Gnimdéwa Atakpama, directeur du festival, le festival change de nom pour s'appeler désormais Festival de "Contes solidaires".

Les organisateurs donneront tout le programme exhaustif au lancement. En attendant, ils invitent

le public à méditer sur cette pensée de Roberto Saviano, journaliste et écrivain italien connu pour son engagement antimafia, qui guidera cette sixième édition :

"Ecouter un récit et le faire sien, c'est recevoir une formule magique pour réparer le monde. Pour moi, un récit est semblable au virus pour un chercheur : il peut devenir une forme contagieuse qui, en transformant les êtres, transforme le monde lui-même."



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Pour la Construction de ses Infrastructures L'Afrique doit dépenser 80 à 90 milliards USD par an

Etonam Sossou

Continent assez faiblement doté comparativement aux autres régions du monde, l'Afrique nécessite entre 80 et 90 milliards USD de financement par an d'ici à 2015 pour le développement des infrastructures, estime la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Il est largement reconnu que l'infrastructure en Afrique est déficiente et médiocre. Ainsi, indique-t-il, les 65% de la population ont accès à une eau potable et à l'assainissement, contre 80 à 90% pour les autres régions.

Pour l'accès à l'électricité, le taux est de 30% de la population. Pourtant, «l'Afrique qui compte 13% de la population mondiale, ne consomme que 3% de l'énergie commerciale mondiale bien qu'elle ait une part de 7% dans la production mondiale de l'énergie». Le taux de pénétration des télécommunications est d'environ 3% et celui d'accès routier de 34%.

Pour ce qui concerne particulièrement le secteur routier, la longueur totale des réseaux classés est estimée à environ 2,3 millions de km dont 20% seulement sont bitumés, le reste étant des routes en gravier et en terre. La densité moyenne est en moyenne de 7,6 km par 100 km², soit 2,6 km par 10.000 habitants.

Défini dès les années 70 pour fournir des liaisons directes entre toutes les capitales africaines et les principales zones de production économique en vue de promouvoir l'intégration des populations et des économies africaines, le réseau des routes transafricaines comporte 9 itinéraires dont 6 routes

essentiellement Est-ouest et 3 routes essentiellement Nord-Sud.

En matière de réseau ferroviaire, l'Afrique compte une longueur totale de 89.000 km pour une superficie d'environ 29,6 millions de km², soit une densité de 2,5 km/1.000 km², souligne en outre la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Seulement 6.500 km de voies ferrées sont électrifiés (Egypte,

Ras Ejder et la frontière tunisienne, 1.000 km de Syrte à Messap vers la frontière égyptienne, 170 km de Syrte à Sebha vers Tarot. Ce projet inclut aussi un prolongement jusqu'au Tchad à travers le Niger, afin d'établir un corridor de transit Nord-Sud connectant Sebha à N'Djamena.

Dans le domaine de l'énergie, le continent est bien doté en ressources suffisantes



Algérie et Maroc en Afrique du Nord, et Afrique du Sud et Zimbabwe au Sud), le reste utilise des locomotives à moteur diesel. La plupart des rails utilisés sont réputés vétustes et légers, la capacité de charge à l'essieu étant de 25-36 kg/m et ils sont jugés posés sans être soudés.

En Afrique de l'Ouest, le projet Africarail devrait relier le Bénin, le Togo, le Burkina Faso, le Niger, avec un prolongement au Tchad en Afrique centrale. Financé par la Communauté économique et douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), il porte sur 1.070 km.

En Libye, il est prévu la construction de 2.000 km de lignes parallèles à la Méditerranée entre

(hydroélectricité, charbon, gaz, pétrole, uranium, énergies nouvelles et renouvelables) pour répondre à ses besoins, estime la CEA. Mais paradoxalement, le commerce intra-africain de pétrole et de gaz reste limité. Des gazoducs et oléoducs sont en cours de construction pour remédier à cette carence.

Parmi eux, le West African Pipeline (WAGP), gazoduc de 678 km, est destiné à alimenter le Bénin, le Togo et le Ghana en gaz naturel à partir du Nigeria. Le Trans-Saharan Gas Pipeline (TSGP), gazoduc transsaharien de 4.128 km, vise pour sa part à exporter du gaz naturel sec du Nigeria vers l'Europe via le Niger et l'Algérie.

Consommation

Le charbon de bois garde toujours sa place

Au marché du charbon à Lomé, les clients sont de plus en plus nombreux. Au fil des ans, les prix ont connu une augmentation. Le sac du charbon du bois dur qui revenait à 4000 F, coûte maintenant 5000 F, tandis que le prix du charbon du bois léger reste à 4000F. Le charbon est aussi vendu en détail au prix de 50F et 100 F le plastique noir, 300 F le seau de 5 litres, et 500 F le seau de 10 litres. Ces deux types de charbon se différencient par leur poids. Le charbon du bois dur est plus lourd que celui du bois léger. Les revendeuses trouvent ce commerce fructueux dans la mesure où il leur rapporte beaucoup de bénéfices. Ils achètent un sac de charbon à 2500 F, et après triage, le charbon lourd et le charbon léger, (qui viennent dans un même sac), sont vendus à 4000 F et 4500 F. elles gagnent un bénéfice de l'ordre de 1500 F et 2000 F par sac. Mais ici, c'est la vente au détail qui rapporte le plus, 3500 F à 4000 F de bénéfice par sac. Avec la demande qui est de

plus en plus forte, une commerçante peut vendre en moyenne au détail trois sacs par jour. Cette marchandise qui vient du grand nord et de quelques villages du Sud, fait la joie des commerçantes mais aussi celle de certaines ménagères qui la trouvent moins



dangereuse au gaz.

Sidonie K en fait partie: «lorsque le gaz est devenu très cher pour moi, je me suis rabattu vers le

réchaud à pétrole, j'achète deux litres de pétrole à 900 F, et à peine j'ai fini de faire ma cuisine qu'il est fini. Depuis que j'utilise le charbon de bois, je m'en sors bien, parce que lorsque j'achète le charbon de 1000 F, je l'utilise pour faire la cuisine pendant trois à quatre jours.

En dehors du fait que le charbon est économique et rapide, il est aussi moins salissant pour les ustensiles de cuisine».

CAN 2013/Jeu SMS CUP Moov Togo récompense les gagnants

Etonam Sossou

Quelques minutes avant le match opposant le Togo à la Tunisie, le 30 janvier, au village de la Can de Moov-Togo, une dizaines de gagnants du «Jeu SMS CUP», ont reçu leurs lots. Parmi lesquels on pouvait noter des bon d'achat d'une valeur de 100.000F cfa, un décodeur numérique, une tablette, un réfrigérateur, une télé écran plasma et une moto. M. Nasom Nelson, gagnant de la superbe moto, dit avec un air joyeux, «Moov-Togo vient de m'offrir un moyen de déplacement avec 250F cfa. J'invite ceux qui hésitent encore à m'emboîter le pas pour gagner les autres prix qui sont encore en jeu»

Lancé le 18 janvier 2013, ce jeu permet aux abonnés de Moov-Togo de gagner des prix, jusqu'au 10 février, fin de la compétition.

Le «Jeu SMS CUP» est composé d'un «Quiz CUP» et d'un «Pronostic CUP» permettant aux clients de la société Moov-Togo qui y participent, de gagner des lots.

Le «Pronostic CUP» est la première composante du jeu qui donne la possibilité aux participants de pronostiquer sur les résultats des matchs avant le début du

deuxième mi-temps, en envoyant le nom de l'équipe gagnante par SMS au 5151. Coût du SMS : 250 FCFA. L'abonné cumule des points et peut augmenter ses chances en pronostiquant plusieurs fois. Un tirage au sort sera effectué chaque fin de semaine pour dégager les gagnants.

«Ce jeu est une initiative qui

gagner des lots après le tirage au sort. Le client peut souscrire par SMS au 5050. Il s'agit d'envoyer «MOOV» au 5050. Coût : 150 FCFA. Un tirage au sort est effectué chaque semaine pour déterminer les gagnants.

Chaque jour, les participants gagnent 2 bons d'achat de 100.000F CFA et 20 lots



revient à plus de cinq millions à notre société. Nous voulons faire plaisir à nos abonnés surtout les fans du football», a précisé Gilles Chaffa, Directeur de Communication à Moov-Togo.

Le «Quiz CUP», la deuxième composante du jeu est interactif et concerne la culture générale des participants et leur permet de

Intermédiaires. Et, chaque semaine, 10 téléphones + Sim + crédit, 1 Moto, 1 TV + Abonnement canal de 3 mois, 1 réfrigérateur, 1 home cinéma et 1 tablette Huawei.

A la fin du jeu, Moov-Togo offre un Salon complet d'une valeur de 5.000.000FCFA

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1149 DE LOTO BENZ DU 23 JANVIER 2013

Nous sommes le mercredi 30 janvier 2013 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part, porte le N°1150.

Lors du dernier tirage de Loto BENZ, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOME, BADOU, KPALIME et AMLAME.

Ainsi, les opérateurs 4013 et 7204 basé à KPALIME ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA.

A BADOU, c'est un un gros lot de 1.000.000F CFA qui fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 2110.

A AMLAME, un lot de 500.000F CFA a été gagné sur le point de vente 2369.

A LOME, les opérateurs 5005, 7327, 6117 et 6750 ont enregistré respectivement un gros lot de 2.000.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA, un lot de 550.000F CFA

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS!
BONNE CHANCE A TOUS!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1150 de LOTO BENZ du mercredi 30 Janvier 2013

Numéro de base

81

90

56

29

21